



---

# COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

## PROCES-VERBAL N° 7

Le 7 octobre 2021

Lisieux

---

**Présents :** Aubert Thierry, Lecornu Pierre, Liberge Jean, Mouillard Bernard, Evain Pascale, Blanchetière Jean, Quesnel Michel, Cheradame Philippe, Louise Jean-Pierre, Lecossu Didier,

**Excusés :** Allez Marine, Bourel Valérie, Baillard Patrick, Sanson Sylvie, Guesnon Albert,

**Assiste :** Sylvie Marchais – Léo Rivière – Roger Desheulles

---

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux. Pour ce qui concerne les tirages de Coupes, en respect de l'article 11.3 du règlement de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella, de l'article 18 du règlement de la Coupe de Normandie Seniors, U18 et U15 les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

### 1 – ADOPTION PROCES VERBAL

---

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal :

- N°5 en date du 28 septembre mis en ligne le 29 septembre 2021
- N°6 en date du 5 octobre 2021 notifié le 5 octobre 2021

### 2 – COURRIER RECUS

---

**Mail de ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP en date du 4 octobre 2021, pour une erreur de saisie de résultat sur la FMI de la rencontre FC BIVILLE LA BAIGNARDE / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP – Coupe de Normandie Seniors du 03.10.21**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre,

Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain, soit US BIVILLE LA BAIGNARDE « 0 » / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP « 7 »

**La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émerger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant**

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



**Mail du FC SAINT LO MANCHE, de AGNEAUX FC et de Pauline MAZIER, arbitre, en date des 3 et 4 octobre 2021, pour une erreur de saisie de résultat sur la FMI de la rencontre AGNEAUX FC / FC ST LO MANCHE – Coupe Gambardella du 02.10.21**

La Commission,

Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain soit, AGNEAUX FC « 1 » / FC ST LO MANCHE « 8 »

**La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émarginer la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant**

**Mail de YVETOT AC en date du 5 octobre 2021, pour une erreur de saisie de résultat sur la FMI de la rencontre YVETOT AC / O. PAVILLAIS – Coupe des réserves du 03.10.21**

La Commission,

Après contact auprès de l'arbitre,

Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain, soit YVETOT AC « 2 » / O. PAVILLAIS « 2 » à la fin du temps réglementaire et 4 – 2 aux tirs aux buts en faveur de YVETOT AC

**La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émarginer la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant**

**Mail de L'ES THURY HARCOURT en date du 4 octobre 2021, pour une erreur de saisie de résultat sur la FMI de la rencontre ES THURY HARCOURT / AS CAHAGNES – Coupe de Normandie U15 du 02.10.21**

La Commission,

Après contact auprès de l'arbitre,

Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain, soit ES THURY HARCOURT « 8 » / AS CAHAGNES « 2 »

**La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émarginer la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant**

**Mail de FC THAON BRETTEVILLE en date du 5 octobre 2021 déclarant forfait général en Régional 3 U18, Groupe A**

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Enregistre le forfait général du FC THAON BRETTEVILLE en Régional 3 U18, Groupe A

Inflige au club de FC THAON BRETTEVILLE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux de **cent quarante-quatre (144) euros** directement débités sur le compte du club.

**3 – AFFAIRES A EXAMINER**

---

**MATCH : GCO BIHOREL / AS MADRILLET CHATEAU BLANC – Régional 2 du 5 septembre 2021**

La Commission,

Pour donner suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 23 septembre 2021 donnant la rencontre à rejouer,

Fixe le match le DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

**MATCH : FC B2S / SM HAYTILLON – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de SM HAYTILLON.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de SM HAYTILLON sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC B2S sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de FC B2S qualifié pour le prochain tour de la compétition



**MATCH : AS BRECEY / LA BREHALAISE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de AS BRECEY.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de AS BRECEY sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de LA BREHALAISE sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de LA BREHALAISE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : FC PAYS AIGLON / AS GACEENNE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de AS GACEENNE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de AS GACEENNE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC PAYS AIGLON sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de FC PAYS AIGLON qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : E. CEAUCE PASSAIS ANDAINE / SS DOMFRONTAISE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de SS DOMFRONTAISE.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de SS DOMFRONTAISE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de E. CEAUCE PASSAIS ANDAINE sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de E. CEAUCE PASSAIS ANDAINE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : USC MEZIDON / ES DE TROARN FB – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de USC MEZIDON.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de USC MEZIDON sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de ES DE TROARN FB sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de ES DE TROARN FB qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : ES LIVAROT / US PONT L'EVEQUE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de ES LIVAROT.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ES LIVAROT sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de US PONT L'EVEQUE sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de US PONT L'EVEQUE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : INTER ODON FC / FM CONDE EN NORMANDIE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de INTER ODON FC.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de INTER ODON FC sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de FM CONDE EN NORMANDIE sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de FM CONDE EN NORMANDIE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : US GUERINIERE / GRPT BLAINVILLE BIEVILLE BEUVILLE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de US GUERINIERE.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US GUERINIERE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de GRPT BLAINVILLE BIEVILLE BEUVILLE sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de LA BREHALAISE qualifié pour le prochain tour de la compétition

AFFILIEE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



**MATCH : ROMILLY PONT ST PIERRE / LOUVIERS FC – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de LOUVIERS FC.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de LOUVIERS FC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de ROMILLY PONT ST PIERRE sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de ROMILLY PONT ST PIERRE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : AS GOURNAY F / FC DU NORD OUEST – Coupe de Normandie U15 du 3 octobre 2021**

Forfait déclaré de FC DU NORD OUEST.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC DU NORD OUEST sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de AS GOURNAY F. sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de AS GOURNAY F. qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : GRPT CAUX ET SCIE / E. VIENNE ET SAANNE – Coupe de Normandie U15 du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de GRPT CAUX ET SCIE.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de GRPT CAUX ET SCIE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de E. VIENNE ET SAANNE sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de E. VIENNE ET SAANNE qualifié pour le prochain tour de la compétition

**Match : HAVRE CAUCRIAUVILLE S / USF FECAMP – Coupe Gambardella du 03.10.21**

Match non joué.

La Commission,

Pris connaissance des diverses pièces au dossier

Dit que si l'arbitre a fait une application purement règlementaire des textes quant à la situation née de l'absence de maillots pour les joueurs de Fécamp, il est patent que grâce à la bonne volonté des encadrants des deux équipes tout était mis en œuvre pour la situation soit résolue dans un court laps de temps,

Dit que dans une optique purement sportive il convient de donner la rencontre à jouer, les frais engendrés par l'arbitre officiel étant à charge de l'USF FECAMP.

Fixe la rencontre au SAMEDI 16 OCTOBRE 2021.

Reporte :

- la rencontre du prochain tour prévue le 16 octobre 2021 HAVRE CAUCRIAUVILLE S ou USF FECAMP / FC ROUEN au SAMEDI 23 OCTOBRE 2021.
- la rencontre de championnat du 24 OCTOBRE 2021 : USF FECAMP / ST SEBASTIEN F comptant pour le championnat de Régional 2 à une date restant à fixer.

**MATCH : SU DIVES CABOURG / FC THAON BRETTEVILLE – Coupe Gambardella du 2 octobre 2021**

Forfait déclaré de THAON BRETTEVILLE FC.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC THAON BRETTEVILLE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de SU DIVES CABOURG sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de SU DIVES CABOURG qualifié pour le prochain tour de la compétition

**MATCH : ES CETONNAIS / ES ECOUVES – Coupe de Normandie Seniors du 3 octobre 2021**

Forfait déclaré de ES CETONNAIS.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ES CETONNAIS sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de ES ECOUVES sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de ES ECOUVES qualifié pour le prochain tour de la compétition

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Inflige au club de ES CETONNAIS l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de quarante (40) euros** directement débités sur le compte du club

**MATCH : FC CAGNY / RSG COURSEULLES – Coupe de Normandie Seniors du 3 octobre 2021**

Forfait déclaré de FC CAGNY.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC CAGNY sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de RSG COURSEULLES sur le score de 0 buts à 3

Dit le club de RSG COURSEULLES qualifié pour le prochain tour de la compétition

Inflige au club de FC CAGNY l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de quarante (40) euros** directement débités sur le compte du club

**MATCH : US PONT L'EVEQUE / US VILLERVILLE – Coupe de Normandie Seniors du 3 octobre 2021**

Forfait déclaré de US VILLERVILLE.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US VILLERVILLE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US PONT L'EVEQUE sur le score de 3 buts à 0

Dit le club de US PONT L'EVEQUE qualifié pour le prochain tour de la compétition

Inflige au club de US VILLERVILLE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de quarante (40) euros** directement débités sur le compte du club

**MATCH : FC DU PAYS AIGLON / ALIZAY FAC – REGIONAL 2 FEMININ du 3 octobre 2021**

Absence de ALIZAY FAC à l'heure du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ALIZAY FAC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC PAYS AIGLON sur le score de 3 buts à 0

Inflige au club de ALIZAY FAC l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cent deux (102) euros** directement débités sur le compte du club

**MATCH : AL DEVILLE MAROMME / US DE BOLBEC – Coupe des Réserves du 3 octobre 2021**

Absence de US DE BOLBEC à l'heure du coup d'envoi

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US DE BOLBEC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de AL DEVILLE MAROMME sur le score de 3 buts à 0

Inflige au club de US DE BOLBEC l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cinquante (50) euros** directement débités sur le compte du club

**4 – TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE – COUPE DE NORMANDIE SENIORS – COUPE DE NORMANDIE U18 – COUPE DE NORMANDIE U15**

---

**COUPE DE FRANCE**

**5<sup>ème</sup> TOUR – 17 OCTOBRE 2021**

**Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité**

1. Fc Neufchatel En Br / Pt Quevilly St Julien
2. Troarn Fc / Fc Offranville
3. Us St Pairaise / Fusc Boisguillaume
4. Ca Pt Audemer / Ast Deauville
5. Fc Argentan / Us Granvillaise
6. Els Carpiquet Foot / O Pavillais

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



7. As Ptt Caen Fb / Us Avranches Msm
8. Maladrerie Os / Fc Rouen 1899
9. Athleti'Caux F.C. / Js St Nicolas Al.Bet
10. Us Luneray / Cms Oissel
11. Caudebec St Pierre F / Ag Caennaise
12. Agneaux Fc / Fc St Lo Manche
13. Fc Val De Reuil / Af Virois
14. Fc Equeur.Hainnev / Us Alenconnaise 61
15. As De Cherbourg Fb / Su Dives Cabourg Fb
16. As Tourlaville / Solidarite S Gournay ou Es Tourville ou Evreux Fc 27 (l'ordonnancement de la rencontre sera défini en fonction des résultats des tours précédents)

## COUPE GAMBARDELLA

**3<sup>ème</sup> TOUR – 16 OCTOBRE 2021**

**Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité**

1. Es Coutançaise / Fc St Lo Manche
2. Uson Mondeville / As La Selle La Forge
3. Esfc Falaise / Fc Equeur.Hainneville ou Grpt Briquebec Cotentin
4. Lc Bretteville/Odon / Ca Pt Audemer
5. Ag Caennaise / Fc Flerien
6. Ca Lisieux Pa / Us Granvillaise
7. Bayeux Fc / As Ptt Caen Fb
8. As Valognes / Es Carpiquet F
9. As Verson / Maladrerie Os
10. Su Dives Cabourg Fb / Us Alenconnaise 61
11. Usf Fecamp ou Havre Caucriaux S / Fc Rouen 1899
12. Al Deville Maromme / Sc Frileuse
13. Js St Nicolas Al.Bet / Grp Sp. Criel Eu Fc
14. Fc Offranville / Saint Sebastien Foot
15. Us Epouville / Gisors F.C.G.V.N. 27
16. Mesnil Esnard Franq / As Fauville
17. As Val De Reuil V P / Us Quevilly R. M.
18. Sc Octeville Sur Mer / Esm Gonfreville
19. Us Luneray / Fc Dieppe
20. Grpt Andressienne / Fc Du Roumois Nord

## COUPE DE NORMANDIE U18

**1<sup>er</sup> TOUR – 16 OCTOBRE 2021**

**Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité**

1. Grpt Js Ay / E. B2s Montebourg
2. Es St Sauveur Rond. / As Querquevillaise F
3. Es Pointe Hague / Sm Haytillon
4. E. Periers Haytillon / Carentan C.S
5. Us Cote Des Iles / Agneaux Fc
6. S. St Georges Domf. / St Hilaire Virey
7. Us Mortagnaise / Grpt Jeunesse Fc
8. Esp. Conde S/Sarthe / A.S. Berd'Huis F.
9. Us Athis / As Magny Le Desert
10. Us Mesloise / Av. De Messei
11. As Jullouville Sart / E.Mortain Ussasctshv
12. Tessy Moyon Sp. / Conde Sports
13. As Brecey / La Brehalaise
14. Usc Mezidon Fb / Ac St Romain Colbosc
15. Lystrienne Sportive / A.F Virois
16. F.C Troarn / Hérouville S.C
17. Asl Ajon / U. S. Gueriniere
18. A.S. St Vigor Le Gra / Grpt Jsd **Coeur Nacre**

**COUPE DE NORMANDIE**  
AFFILIEE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR





19. Thaon Bretteville Fc / Muance Fc
20. Am.S. Cahagnaise / Inter Odon Fc
21. Et.S. Thury Harcourt / A.S.Potigny-Villers
22. Lery Rc / Fc Serquigny Nassand
23. Us La Barre / Fc Madrie Seine
24. Sc Bernay / Spn Vernon
25. Fa Roumois / Alizay F.A.C.
26. Thiberville Groupeme / Fc Val De Risle
27. La Croix Vef / Louv. Fc Seine-Eure
28. Fc De Madrie / Conches Us
29. Romilly Pt St Pierre / Us Rugles Lyre
30. Normanvil.Es / Etrepagny Us
31. Fc Louvetot / Grpt Efspco
32. Fc Breaute Brettevil / Es Du Mont Gaillard
33. E.Longueville Vente / Stade Valeriquais
34. Us Cap De Caux Criq / Fc Barentinois
35. Belleville Fc / Fc Du Nord Ouest
36. Longueil Vienne Saan / Cany F.C
37. Le Havre Fc 2012 / Athleti'Caux Fc
38. Es Tourville / Pavilly
39. Mont Saint Aignan Fc / Plat Quincampoix Fc
40. Grpt / Grpt Moulin Ecalles
41. Us Doudevillaise / Es Du Plateau F.R
42. Us Gregeoise / Us Londinieres
43. Us St Thomas / Rc Normand 2020
44. S De Grand Quevilly / St-Etienne.Fc
45. Us De Bolbec / Ste Adresse B
46. Canteleu Fc / Sotteville Cc
47. Grpt St Aubin Vigor / Caudebec St Pierre

## COUPE DE NORMANDIE U15 ORANGE

2<sup>ème</sup> TOUR – 16 OCTOBRE 2021

**Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité**

1. Fc B2s / Cs Carentanais
2. Es Pointe Hague / Fc Equeurdreville Hainneville
3. As Tourlaville / As Valognes
4. Periers Sports / Agneaux Fc
5. Aj St Hilaire Petitville / Tessy Moyon Sp
6. La Brehalaise / As Jullouville
7. St Hilaire Virey Landelle / Us Granville
8. Fc Argentan / Fc Flers
9. As La Selle La Forge / fc du Pays Aiglon
10. Grpt Jeunesse Fc / As Mortagnaie
11. Co Ceauce / Esp Condé sur Sarthe
12. As Villers Houlgate / Sc Herouville
13. As Ifs / Us Villers Bocage
14. Es Thury Harcourt / As Verson
15. Bourguebus Soliers / Grpt Cœur de Nacre
16. Ag Caennaise / Bayeux Fc
17. Us Pont L'Eveque / Grpt Blainville
18. Fm Condé en Normandie / Af Virois
19. Es de Troarn Fb / Ast Deauville
20. Ca Lisieux / Esfc Falaise
21. St Sébastien / FC Serquigny Nassand
22. Romilly Pt St Pierre / Ca Pont Audemer
23. Val. Vaudreuil / Alizay Fac
24. Ezy sur Eure Fc / As St Marcel

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



25. Grpt . J. Andresienne Croth Marcilly / Achard Roumois Nord
26. ST Vernolien / Fc Madrie Seine
27. Es Normanville / Spn Vernon
28. Rc Malherbe Surville Rc / Rc Pacy Menilles
29. As Fauville / Yvetot Ac
30. Cany Fc / Fc Offranville
31. E. Vienne et Saane / Us Londinières
32. Grp Efecoc / F. Boucle Seine
33. Fc Freville / Us Vasteville Brotone
34. Grpt Us Criel Eu Fc / Es Tourvillaise
35. As Gournay / O. Pavillais
36. Es Plateau F.R / Us Gregeoise
37. Mons St Aignan Fc / Us Grammont
38. A.Houlmoise / Fusc Boisguillaume
39. Gco Bihorel / Grpt Usmef
40. Fc St Etienne Rouvray / Grand Quevilly Fc
41. SS Gournay / Us Epouville
42. Usf Fecamp / Cs Service Mun. Le Havre
43. Us Lillebonne / Oh Trefileries Neiges
44. As Ste Adresse / Us Cap de Caux
45. Athlétiques Fc / Sc de Frileuse
46. Ac St Romain / Havre Caucriaulle s.

## 5 – CELLULE DE VEILLE

---

Monsieur Liberge fait un compte rendu de la réunion de la cellule de veille du 6 octobre 2021.

Donne la composition de la Cellule :

**Président** : Claude Lemagnen

**Membres** : Jean-Claude Leroy – Pierre Lecornu – Jean Liberge – André Marollé – Bernard Mouillard

Et rappelle le fonctionnement de la Cellule de Veille de la Ligue.

## 6 – PROCHAINE REUNION

---

21 octobre 2021

Le Président



Jean Liberge

Le Secrétaire



Pierre Lecornu

